

PITHAM du 18 mai 2018

Objectif : préparer une rencontre départementale ayant pour objet "la valorisation des entreprises accueillantes" pour des stages ou des embauches.

La démarche de l'association TRISOMIE 21 : Trouver des alternatives à la réponse tout institutionnel, soutien parental, vie sociale avec un positionnement toujours tourné vers le droit commun et orienter par les recommandations du rapport PIVETEAU. Simultanément la démarche de cette association est d'accompagner l'environnement de la société civile par un travail de sensibilisation dans une logique de société inclusive.

5 pôles au sein de la plateforme ressource : Vie sociale - Scolarisation - Insertion professionnelle - Santé - Habitat

Le 18 novembre 2018 l'association Trisomie 21 prévoit la remise du prix **coup de cœur société inclusive**.

Leur démarche est structurée : Création d'un cahier des charges - Communication pour donner envie aux entreprises de rentrer dans cette démarche (Spot de communication) - Commission d'attribution. Le cahier des charges prévoit la présence d'un tuteur mais cela n'est rédhibitoire, par contre un référent est nommé et l'association assure le suivi.

4 critères : Entreprise sensibilisée – Ouverture à la coopération – Mise en place d'un référent – Entreprise ouverte à l'expérience.

Pour information : L'AGEFIPH apporte une aide au tutorat pour les entreprises du secteur marchand. Pour les associations et administrations les contrats aidés sont mobilisables.

Concernant l'organisation d'une rencontre départementale ayant pour objet "la valorisation des entreprises accueillantes" des questions émergent : Comment arrêter des critères, quelles actions menées, quel plan de communication ?

Pour la conduite de ce projet il ressort que l'ensemble des handicaps doivent être représentés. Un plus grand nombre de structures sont à mobiliser sur ce thème.

Il est convenu que le Conseil d'Administration du PITHAM doit se positionner sur l'engagement ou pas du PITHAM dans ce projet.

Aussi cet événement doit se penser et se piloter sous la forme du mode projet avec un retro-planning, création d'un comité de pilotage, groupe de travail, définissant la méthodologie, les critères, les actions et la forme de ce projet dans le temps...

Enfin Honoré GIRAUD, évoque le besoin pour le PITHAM de réussir à mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs autour de moyens à rechercher avec le bureau.

Prochaine rencontre 22 juin AG du PITHAM -9h à 11h dans les locaux d'Handy Job

Rencontre du 21 septembre décalé au 28 septembre 2018 avec une présentation par Amélie FRITZ (AGEFIPH) de nouvelles mesures.